



Le recensement et vous

QU'EST-CE QUE LE RECENSEMENT?

Au Canada, un recensement est effectué tous les cinq ans. Cela comprend le Recensement de la population, qui brosse un portrait statistique du Canada et de sa population, et le Recensement de l'agriculture, qui permet de recueillir des renseignements sur les exploitations agricoles au Canada. Le prochain recensement aura lieu en mai 2021.

Depuis plus d'un siècle, la population canadienne s'appuie sur les données du recensement pour s'informer de l'évolution du pays et de ce qui compte pour elle. Le recensement fournit des renseignements socioéconomiques clés sur la croissance démographique en vue d'estimer la demande future en matière de prestation fiscale pour enfants, de pension de sécurité de la vieillesse et de services communautaires comme les écoles, les garderies et les services d'urgence.

Le questionnaire du Recensement de 2021 contient du contenu nouveau et modifié essentiel à la mesure de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Ce contenu comprend des questions sur l'expression de genre, les ayants droit des minorités linguistiques, l'auto-identification, la religion, le marché du travail, les groupes autochtones, le logement, le revenu et les dépenses, ainsi que les groupes de population.

COMMENT LE RECENSEMENT EST-IL MENÉ?

Des instructions concernant le recensement seront envoyées à tous les logements au début de mai 2021. À ce moment, vous pourrez choisir de remplir le questionnaire en ligne ou sur papier. La façon la plus sûre de remplir le questionnaire consiste à le faire en ligne, mais comme par le passé, il sera possible de le remplir sur papier ou au téléphone.

Le Recensement de 2021 sera accessible en ligne à compter du 3 mai 2021. Le questionnaire en ligne constitue une option simple, sécuritaire et pratique qui peut être utilisée partout et en tout temps. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable ni de prévoir de longs téléchargements. Sur chaque formulaire, vous trouverez un code unique à votre ménage que vous utiliserez pour remplir votre questionnaire. Le questionnaire en ligne comprendra également des instructions utiles.

Plus de 15 millions de ménages devraient participer au prochain recensement, et 80 % des questionnaires devraient être remplis en ligne!

EST-IL PRUDENT DE FAIRE LE RECENSEMENT PENDANT UNE PANDÉMIE?

Statistique Canada accorde la plus haute importance à la sécurité de la population canadienne. C'est pourquoi le Recensement de 2021 est entièrement sans contact. Toutes les personnes résidant au Canada auront la possibilité de remplir leur questionnaire du recensement en ligne, ce qui évitera au personnel du recensement d'effectuer des visites en personne. Dans les cas où des activités de suivi en personne s'avéreront nécessaires, Statistique Canada utilisera des pratiques conformes aux directives les plus strictes en matière de santé et de sécurité provenant des autorités de santé publique.

QU'ADVIENT-IL DES RENSEIGNEMENTS QUE JE FOURNIS?

Statistique Canada s'engage à respecter votre vie privée et à assurer la confidentialité des questionnaires individuels en tout temps. Conformément à la *Loi sur la statistique*, aucun renseignement qui dévoile ou pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'un ménage ou d'une entreprise ne peut être diffusé. Les renseignements que vous fournissez sont conservés de manière sécuritaire et peuvent être utilisés par Statistique Canada à des fins statistiques à l'appui de ses autres enquêtes ou à des fins d'analyse. Seul le personnel ayant prêté un serment de discrétion peut y avoir accès.

QUI DOIT REMPLIR UN QUESTIONNAIRE?

Afin de brosser un portrait fidèle du pays et d'obtenir les meilleures données possible pour les collectivités, toutes les personnes résidant au Canada sont tenues de participer au recensement. Cela comprend les personnes ayant la citoyenneté canadienne (de naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus, les personnes qui revendiquent le statut de réfugié (par exemple, les demandeurs d'asile), les agents du service extérieur canadien, les membres des Forces armées canadiennes en poste à l'étranger et les personnes titulaires d'un permis de travail ou d'études.

Si vous remplissez le questionnaire en ligne, mais que vous ne savez pas qui doit y être inclus, inscrivez tous les membres de votre ménage. Le questionnaire en ligne est également conçu pour vous aider à déterminer les membres de votre ménage qui devraient être compris dans votre réponse.

Si vous remplissez un questionnaire papier, les renseignements concernant les personnes à inclure au questionnaire se trouvent sur le site Web du recensement ainsi que sur le questionnaire papier, à la section « Qui inscrire à l'étape B ».

COMMENT MES RÉPONSES SONT-ELLES UTILISÉES?

Les réponses que vous fournissez dans le cadre du recensement sont ajoutées aux réponses de l'ensemble de la population canadienne afin d'établir des statistiques qui aident les collectivités à planifier des programmes et des services qui soutiennent l'éducation, l'emploi, le transport, les soins de santé et le logement.

QUI UTILISE MES RÉSULTATS DU RECENSEMENT?

Les données du recensement seront utilisées par tous les ordres de gouvernement, les entreprises, les associations, les organismes communautaires municipaux, les collectivités autochtones, les éducateurs, les chercheurs et les décideurs. Vos renseignements serviront à prendre des décisions éclairées qui auront une incidence sur la vie de toutes les personnes vivant au Canada et des Canadiens vivant à l'étranger.

POURQUOI LE RECENSEMENT EST-IL IMPORTANT POUR MOI?

Le recensement est bénéfique pour vous, votre famille et votre collectivité. Les renseignements que vous fournissez contribueront à faire en sorte que le Recensement de 2021 reflète avec exactitude l'évolution de la société canadienne. En participant au recensement, vous aidez votre collectivité à être mieux informée en ce qui concerne les garderies, les écoles, les soins de santé, les services d'urgence, les routes, les transports publics, la formation axée sur les compétences pour l'emploi et les résidences pour personnes âgées.

NOUS COMPTONS SUR VOUS!

Afin de façonner l'avenir du Canada avec précision, toutes les personnes résidant au Canada ont à la fois le devoir civique et l'obligation légale de remplir le questionnaire du recensement, comme le stipule la *Loi sur la statistique*. Le Canada a besoin de vous : remplissez le questionnaire du recensement dès aujourd'hui!

ET SI J'AI BESOIN D'AIDE?

Pour consulter les réponses aux questions les plus fréquemment posées, veuillez vous rendre sur le site Web du recensement à l'adresse www.recensement.gc.ca. Si vous n'avez pas accès à Internet, communiquez avec l'Assistance téléphonique du recensement au 1-855-340-2021. Les répondants qui ont accès à un appareil de télécommunications pour personnes sourdes (ATS) peuvent composer le 1-833-830-3109.